

Agadir redynamise son investissement touristique

● La filiale d'Amer Group, qui devrait réaliser la cité de loisirs Tamaouanza, vient d'être créée sous l'enseigne «Porto Agadir», tandis que la société Agadir Bay a lancé les travaux de la dernière tranche de la zone Founty.

Cette année serait-elle la bonne pour rattraper le retard accusé en termes d'investissement touristique à Agadir? Le contrat-programme régional, rappelons-le, prévoit un investissement global de l'ordre de 27 MMDH. À l'heure actuelle, plusieurs projets semblent aller dans le sens du déblocage. Au-delà de la station de Taghazout dont les travaux avancent selon le calendrier initial, la cité de loisirs de Tamaouanza sera développée quant à elle par le groupe égyptien Amer Group. Le projet, faisant partie intégrante du contrat-programme régional du tourisme, mobilisera un investissement global de 2 MMDH. Les études sont en cours, ainsi que la rédaction de la version définitive de la convention spécifique d'investissement. Pour sa part, la société de droit marocain, filiale d'Amer Group qui devrait réaliser les compo-



● Le contrat-programme régional d'Agadir prévoit un investissement global de l'ordre de 27 MMDH.

santes du programme d'investissement mentionné dans la convention déjà conclue en marge du Forum marocain d'investissement à Casablanca, a été créée. Le certificat d'immatriculation au registre de commerce a été délivré par le tribunal de commerce d'Agadir pour l'enseigne «Porto Agadir», un

concept développé en Égypte et dans plusieurs pays arabes. Quant à l'assiette foncière, étalée sur 140 ha, celle-ci a déjà été acquise auprès de la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT), tandis que le reste (démarche de cession) relève du domaine forestier et privé. En revanche, les détails du



À l'heure actuelle, plusieurs projets touristiques en retard sont déblocués.

projet ainsi que le montage définitif sont toujours en suspens. Le projet comprendrait un établissement hôtelier 5 étoiles d'une capacité de 150 unités, un village de vacances touristique constitué de résidences immobilières de promotion touristique (RIPT), un multiplex cinématographique, un mall, un complexe d'animation et de loisirs ainsi qu'un aquaparc et un centre médical. S'agissant de la durée, la cité de loisirs de Tamaouanza serait développée selon l'échéancier arrêté dans une durée maximale de 3 ans. Pour sa part, le pôle d'animation Founty, en stand-by depuis plusieurs années, en est au stade de l'acquisition de l'autorisation de construire. En attendant l'aval de l'agence urbaine d'Agadir, le démarrage des travaux est prévu pour cette année par le groupe Petra (ex. Best Real Estate).

DNC À AGADIR **YASSINE SABER**
y.saber@leseco.ma